

# REGLEMENT & INFORMATIONS

## Préambule

La **GIGAWATT** est une épreuve pédestre entre l'aménagement hydroélectrique de Yaté et le site des Bois du Sud à Ouénarou. Elle est proposée par ENERCAL qui a confié son organisation et sa direction de course à Challenge Organisation.

Dans ce cadre, Challenge Organisation a défini le présent règlement qu'il fait appliquer.

## 1/ PRINCIPE DE L'ÉPREUVE

La 25<sup>ème</sup> édition de la **Gigawatt** se déroulera le dimanche 4 août 2019.

4 parcours différents de 4 km, 10 km, 20 km ou 30 km sont proposés :

> Les **10, 20 et 30km** se courent par **équipe de 2** personnes : homme, femme ou mixte.

**Le départ se fait du barrage de Yaté pour les 3 parcours.**

- Convocation à 7h00 précise au barrage

*ATTENTION : la piste d'accès au barrage sera fermée de 7h30 à 8h45.*

- Départ des 30km = 7h50

- Départ des 20km = 8h00

- Départ des 10km = 8h10

> Les **4km**, en individuel, est une course de découverte ouverte à tous et une course classée pour les jeunes nés entre 2005 et 2008 inclus.

Le départ est donné à mi-parcours des 10km et l'arrivée est commune à celle des 10km.

- Convocation à 7h00 au **point de rassemblement situé sur le parking de l'arrivée des 10km**

Des navettes transfèrent ensuite les coureurs vers le départ.

→ NE PAS SE RENDRE AU BARRAGE.

- Départ des 4km = 9h15

Le parcours et les profils de la course sont donnés sur le site de la Gigawatt (<http://www.gigawatt.nc>) et celui de Challenge Organisation (<http://www.challenge-org.nc/>).

## 2/ REGLES DE COURSE

- Le parcours se réalise sur un itinéraire entièrement balisé. Il est **OBLIGATOIRE** de suivre le balisage.
- Age de participation **4 km** : né en 2008 ou avant (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs).
- Age de participation **10 km** : né en 2004 ou avant (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs).
- Age minimum de participation aux **20 km et 30 km** : né en 2000 ou avant.
- Matériel obligatoire : **chaussures fermées et 1,5 litres d'eau minimum.**
- Des ravitaillements en eau sont prévus à chaque Point de Contrôle (PC) et chaque point

de ravitaillement

**NOUVEAU** : Afin de préserver l'environnement et limiter les déchets sur la **Gigawatt**, un **gobelet en silicone** vous est offert et vous sera remis lors du retrait de votre dossard. Chaque participant devra être muni de ce gobelet lors de la course ou à défaut d'une gourde qui pourra être rempli aux ravitaillements (aucune bouteille ni gobelet ne sera distribué).

- Vous ne pourrez être classés et récompensés qu'après franchissement de la ligne d'arrivée des deux membres de l'équipe et sur la distance à laquelle vous vous êtes inscrits, mais, vous pouvez toujours continuer...pour le fun !
- Pour des raisons de sécurité, les heures limite de passage suivantes ont été fixées :
  - Participants au 20 km : heure limite de passage aux 10 km : 10h00**
  - Participants au 30km : heure limite de passage aux 10 km : 10h00**
  - et au 20 km : 12h00.**

### 3/ DROITS D'INSCRIPTION

#### 3.1 - Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur le site [www.gigawatt.nc](http://www.gigawatt.nc) selon les conditions fixées par eticket.nc (règlement par carte bancaire) ou au magasin Terre de running situé au quartier latin (règlement par carte bancaire, chèques ou espèces)

**Date limite d'inscription : MERCREDI 31 juillet à minuit.**

#### 3.2 - Tarifs :

Tarif unique pour les 4 km: **2 500 F** /pers

Tarif pour les 10, 20 ou 30 km: **3 500 F** /pers

Tarif réduit CE (uniquement par mail) et mineurs : **3 000 F**/pers

Les tarifs comprennent :

- L'inscription à la course
- Le transport en navette du parking d'arrivée de la course choisie au départ
- Le gobelet en silicone à utiliser sur les points de ravitaillement de la course

*(Pas de demande de remboursement possible si non-utilisation du service de navette ou du gobelet)*

#### 3.3 - Conditions :

Pour valider son inscription, chaque participant doit :

- fournir un certificat s'il présente des contre-indications médicales.
- payer le montant relatif à son parcours et sa catégorie d'âge.

L'inscription est considérée comme définitive lorsque le participant a rempli l'ensemble des obligations précédentes.

En vous inscrivant, vous attestez sur l'honneur que les informations nominatives fournies sont exactes. En cas de fausses informations, vous serez seul responsable des conséquences qui pourraient en découler.

#### 3.4 - Assurance :

Il est fortement conseillé aux participants de souscrire une assurance individuelle accident.

### **3.5 – Dommage matériel :**

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

### **3.6 – Modification / Remboursement :**

Lorsque vous vous inscrivez à la Gigawatt, vous avez la possibilité d'annuler votre participation. Pour cela, connectez-vous à votre **compte client** sur [www.gigawatt.nc](http://www.gigawatt.nc) et signalez que vous souhaitez annuler votre commande. La carte bancaire utilisée pour la transaction sera directement re-créditée (exceptés les frais bancaires de 525 XPF + 5% du billet) par [e-ticket.nc](http://e-ticket.nc).

Vous avez aussi la possibilité de changer les informations nominatives et donc d'effectuer vous même un remplacement du coureur inscrit.

ATTENTION : Ces procédures sont valables uniquement **avant la clôture des inscriptions** (le mercredi 31 Juillet à 23h59). Passé ce délai, et quel qu'en soient les raisons, les demandes de report et de remboursement ne seront plus traitées.

Toutefois, il est possible de **remplacer un absent jusqu'au vendredi 2 août au soir**. La demande doit se faire uniquement par mail ([challenge-org@canl.nc](mailto:challenge-org@canl.nc)) en transmettant le titre de paiement de la personne à remplacer.

**AUCUN REMPLACEMENT NE SERA ACCEPTÉ PASSÉ CE DÉLAI ET LE JOUR DE LA COURSE.**

## **4/ DOSSARDS**

### **4.1 Récupération**

Vous devez **IMPÉRATIVEMENT** récupérer vos dossards et votre gobelet silicone pour vous rendre au départ. Pour cela, rendez-vous au siège d'ENERCAL, 87 av du General De Gaulle, à l'Orphelinat, un des jours suivants :

- Jeudi 1er Aout : 15h à 18h
- Vendredi 2 Aout : 8h à 18h
- Samedi 3 Aout : 8h à 12h

Le retrait se fera obligatoirement pour le binôme et non pas individuellement.

Le retrait par la famille ou des amis est autorisé.

### **4.2 Utilisation**

Les dossards doivent être visibles en permanence et en totalité pendant tout le parcours. Ils doivent donc être toujours positionnés au-dessus de tout vêtement et ne peuvent en aucun cas être fixés sur le sac ou une casquette.

Les dossards sont équipés de 2 puces électroniques et serviront à détecter chaque participant pour établir un chronométrage électronique.

Pour être en bon état de marche, ils ne doivent donc en aucun cas être pliés.

Tout élément (sangle de camelbak, sac, sangle ventrale) doit être placé sous le dossard.

La prise de temps est très précise (au 1/100ème) et automatique, ce qui permettra de distinguer deux coureurs qui arriveraient quasiment en même temps. Le temps et le classement seront définis de façon automatique et sans négociation.

## 5/ ACCES ET NAVETTES

Pour vous rendre sur les lieux de course, prendre la direction Mont Dore et Yaté.

### **Pour les 4 KM :**

Rendez-vous à 7h au point de rassemblement situé à l'arrivée des 10km. Une navette vous emmènera vers le lieu de départ de votre course.

### **Pour les 10, 20 et 30km :**

Des navettes vous conduisent au départ (barrage de Yaté) à partir du lieu d'arrivée de la course à laquelle vous vous êtes inscrits (où vous aurez garé votre véhicule).

**ARRIVEE 30 KM :** vous devez garer votre véhicule aux **Bois du Sud** (1h15 depuis Nouméa)

**ARRIVEE 20 KM :** vous devez garer votre véhicule au **Marais KIKI** (1h30 depuis Nouméa)

**ARRIVEE 10 KM :** vous devez garer votre véhicule au **pont de la Madeleine** (1h45 de Nouméa)

Les parkings seront indiqués par des panneaux et/ou par des bénévoles, merci de respecter les consignes qui vous seront données pour vous stationner.

**ATTENTION ! LES DERNIERES NAVETTES POUR LE BARRAGE PARTIRONT À 6H30**

## 6/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions durant le trail peuvent être difficiles (vent, froid, chaleur, pluie, galets glissants...). Un bon entraînement est nécessaire.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à l'évènement sous leur propre et exclusive responsabilité. Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir, à l'allure de leur choix, sur un parcours chronométré en montagne.

La participation à la **Gigawatt** entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'évènement.

### **6.1 - Condition médicale**

Si aucune maladie n'est déclarée dans le questionnaire médical, vous attestez que les indications remplies sont exactes et que vous n'êtes atteint à votre connaissance d'aucune des pathologies inscrites sur ce questionnaire médical. Par ailleurs, au moment de l'inscriptions, vous attestez être en possession d'un certificat médical de non contre-indication de la course à pied en compétition de type « trail » datant de moins de 3 ans.

Vous acceptez les présentes règles de course et acceptez de participer sous votre entière responsabilité. Vous renoncez à toute poursuite contre les organisateurs de l'évènement.

De plus, pour votre propre sécurité la participation des femmes enceintes n'est pas autorisée. En validant votre inscription vous attestez que vous n'êtes pas enceinte.

### **6.2 – Respect du parcours**

Il est strictement **interdit de s'éloigner des chemins balisés** quelle qu'en soit la raison. Si vous vous éloignez volontairement du chemin balisé vous n'êtes plus sous la responsabilité de l'organisation.

Il est de même interdit de couper un sentier, afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels.

Sur les parties du parcours qui empruntent la voie publique, vous devrez vous conformer aux règles de sécurité imposées par l'organisateur, et vous serez seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

### **6.3 - Sécurité et assistance médicale**

> **Les postes de secours**, implantés à divers points des parcours, sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

> **Les secouristes** sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger.

En faisant appel à un médecin ou un secouriste vous vous soumettez de ce fait à son autorité et vous vous engagez à accepter ses décisions.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, tous les moyens appropriés seront mis en œuvre, y compris hélicoptères. Les frais résultants de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est de votre ressort de constituer et présenter un dossier à votre assurance personnelle dans le délai imparti.

Pour faire appel aux secours, vous pouvez:

- vous présenter à un **poste de secours**,
- appeler le **numéro d'urgence (97.34.88)** figurant sur votre dossard ;
- faire appeler le **numéro d'urgence** par une autre personne.

Vous avez **l'obligation de porter assistance à toute personne en danger** et de prévenir les secours.

### **6.4 - Postes de contrôle et postes de ravitaillement :**

Un contrôle de dossard peut être effectué à tout poste de contrôle.

**Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès aux postes de ravitaillement :**

Les postes de ravitaillements proposeront de l'eau, des boissons hygiéniques et des fruits.

Afin de limiter les déchets sur la course et de préserver l'environnement, aucun gobelet ne sera distribué aux ravitaillements. Vous devrez utiliser le gobelet silicone remis au moment du retrait des dossards.

Des **bacs de tri des déchets** seront mis à disposition des participants, merci de respecter l'usage de chaque bac lorsque vous jetterez vos déchets.

- Bac orange : Plastique
- Bac vert : Organique
- Bac gris : Aluminium

### **6.5 - Abandon et rapatriement :**

Sauf blessure, **vous ne devez pas « abandonner » ailleurs que sur un poste de contrôle.** Vous devez alors prévenir le responsable de poste, qui vous indiquera comment retourner à votre zone d'arrivée en toute sécurité.

Toute personne ayant quitté le raid avant de l'avoir terminé et sans en aviser **l'organisateur** devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

## **7/ MODIFICATION/ANNULATION DU RAID**

**En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.**

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux...), le raid sera annulé. Les inscriptions seront alors remboursées (excepté les frais bancaires de 525 XPF + 5% du billet)

## **8/ REMISE DES PRIX ET DES RECOMPENSES**

Un t-shirt est offert par ENERCAL à chaque concurrent à l'arrivée de sa course (4, 10, 20 ou 30km) sur présentation de son dossard et dans la limite des tailles et stocks disponibles

Pour les parcours de 10, 20 et 30km, les trois premières équipes de chaque catégorie (femmes, hommes, mixte) sont récompensées par ENERCAL.

Pour le 4km, sont récompensés par Enercal, les trois premières filles et les trois premiers garçons des deux catégories suivantes :

- Né(e)s en 2008 et 2007
- Né(e)s en 2006 et 2005

Sur le 10km, une récompense supplémentaire est attribuée par catégorie aux 3 meilleures équipes composées de deux jeunes nés entre 2001 et 2004.

La remise des prix se fait sur le site des Bois du Sud, dès vérification des résultats, vers 13h.

## **9/ RESTAURATION**



Des stands de restauration sont proposés sur le site des Bois du Sud.

## 10/ IMAGE

Par sa participation à la **Gigawatt** chaque concurrent autorise expressément l'organisateur et ses ayants droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix dans le cadre de la **Gigawatt** en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

**La participation à la Gigawatt implique l'acceptation, sans dérogation, par chaque concurrent de ce présent règlement.**

## RENSEIGNEMENTS :

Web : [www.gigawatt.nc](http://www.gigawatt.nc) ou facebook : La Gigawatt ENERCAL  
Challenge Organisation: 3 Impasse Uitoé -BP 9131- 98807 Nouméa Tel : 25 35 11  
Web: [www.challenge-org.nc](http://www.challenge-org.nc) / email: [challenge-org@canl.nc](mailto:challenge-org@canl.nc)